

REDACTION & ADMINISTRATION :

YOURN, 66, rue des Fabricants (près la place de la République)

TOURCOING, rue VEITRE, 56

PAIX DES ABONNEMENTS

ROUBAIX-TOURCOING

Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.

Nord et départements limitrophes

Trois mois, 6 francs. — Un an, 24 francs.

Abonnement conditius sans avis contraire.



Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES... 0 fr. 25
RECLAMES... 0 fr. 25
FAITS DIVERS... 0 fr. 75
LOCALS... 0 fr. 90

Les annonces seront reçues aux Bureaux du Journal, à Paris, à l'Agence Maxime place de la Bourse, 40.

Telephone

LE SPECTRE ROUGE

L'approche des élections met en action les moyens les plus puissants en réserve par parti détié.

La Dépêche brève ses ravesuses et annonce gravement aux populations stupéfiées, que si les élections ne se font pas sur le terrain conservateur, ce sera demain la révolution, et après-demain la suppression de la France de la carte d'Europe.

C'est simple, clair et de compréhension facile.

Nous sommes à la veille d'épouvantables catastrophes si MM. Loyer et Rogez ne prennent pas place au Parlement, dès l'ouverture de la nouvelle législature.

Et dans le noir tableau qu'il nous fait de la situation actuelle, notre confrère déclare qu'il ne fait qu'entretenir les dangers dont nous sommes menacés.

Car « ce n'est plus un navire sur l'explosion duquel on se dispute et on discute. C'est la société tout entière qui se trouve en danger, tout simplement ».

Et si par hasard les candidats électoraux n'étaient pas élus, « nous aurions au Palais-Bourbon la réédition en grand de ce que nous avons vu à Lille et à la mairie de Roubaix ».

Voulez ce que dit sérieusement la Dépêche, journal qui ne s'imprime pourtant point dans le Midi.

Franchement, notre confrère n'aggrave pas les choses à l'excès.

Il nous montre la révolution à nos portes, la société actuelle effondrée, la France supprimée de la carte de l'ancien continent, et tout cela parce que le parti radical et le parti républicain ont une fusion hypocritique opérée dans les mairies des journaux conservateurs, s'apprêtent à monter ensemble au Capitole.

Le rédacteur en chef de la Dépêche, en habile homme qu'il est, toute, par un stratagème, de supprimer d'un trait de plume, le parti républicain qui se trouve placé exactement entre les lériciens et les socialistes.

Il ne veut plus voir en face de lui que l'hydre révolutionnaire aux dents longues, aux ongles acérés, prêt à se ruer sur la société actuelle et à la déliquetter comme chair à pâté.

Ceci doit manger cela.

C'est à peu près la formule qui synthétise la façon de voir de notre confrère.

Il faudrait pourtant regarder les choses telles qu'elles sont et ne point nous servir encore la fameuse spectre rouge utilité et usé par toutes les réactions qui ont précédé l'avènement des monarchies de ce siècle.

Le socialisme peut être une menace, mais ce n'est pas en reculant de vingt ans à un seul coup, qu'on pourra le réduire.

S'imaginer-t-on sincèrement que des républicains même modérés, vont renoncer subitement à leurs idées, à leurs efforts, aux principes de leur vie, pour se jeter, dans un accès de fureur « frossarde » (pardon du mot) au côté de leurs adversaires d'hier, en leur abandonnant, par là.

Quel neco culpa demandé-t-on à lui aux républicains ?

Pense-t-on réellement que la vision fantaisiste d'une révolution sociale à brève échéance, va brusquement faire naître en des milliers de républicains cette idée extravagante que l'élection de MM. Loyer et Rogez sauvera la République et la société ?

Il y a autre chose de plus vrai, de plus exact : C'est que pas plus les lériciens du genre Rogez et Loyer, que les collectivistes du modèle Jules Guesde, ne sont de nature à nous rassurer sur l'avenir de la République.

Nous ne craignons le spectre rouge que s'il n'y avait plus en France des républicains sages et pondérés, d'honnêtes de progrès, ouverts à toutes les réformes et à toutes les améliorations de la classe ouvrière.

Or, ce n'est pas en allant grossir les rangs de l'ennemi d'hier, qui reste l'ennemi d'aujourd'hui et qui sera celui de demain. Ce n'est pas en demandant un parti électorale aide et protection, qu'on échappera à la mort.

On n'oppose pas à un flot de ce genre, de vaines barrières verrouillées et rongées par l'eau des temps.

Se faire électorale — ce qui revient au même — appeler son concours au parti électorale, pour vaincre le collectivisme, n'est pas seulement la plus pitoyable des recules. C'est aussi la plus grosse des sottises, car en débaillant ainsi le terrain, on suggère du même coup, tout ce qui courra la marche en avant du féat qui fondrait.

Le parti républicain fort, compact, aide de toutes les bonnes volontés, de tous les concordes d'honnêtes ayant un sens de la liberté et une conception élevée de la justice et de l'équité, ce parti-là seul, peut empêcher la poussée collectiviste.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

Conseil des Ministres

Paris, 26 mars. — Les ministres se sont réunis, ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Laval.

Le conseil s'est occupé des interpellations sur le politique extérieures inscrites à l'ordre du jour.

M. Hanotaux a fait connaître le sens général de ses déclarations.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

M. M. Millard, garde des sceaux, a fait connaître un mouvement judiciaire.

La Chambre

Séance du 26 mars 1938

DANS LES COULOIRS

La neige qui tombe depuis cette nuit et qui transforme les rues de Paris en un véritable lac de glace, a été l'objet de nombreuses allusions.

Il y avait relativement peu de monde en séance ce soir.

M. Hanotaux a fait connaître le sens général de ses déclarations.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

M. M. Millard, garde des sceaux, a fait connaître un mouvement judiciaire.

LES RESPONSABILITÉS DES ACCIDENTS

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi modifiant par le Sénat concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail.

Les articles sont adoptés.

M. le ministre du Commerce répond que des études sont déjà commencées et posséder activement.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

M. M. Millard, garde des sceaux, a fait connaître un mouvement judiciaire.

LES INTRAPRÉHENSIBLES

La politique extérieure du cabinet

L'ordre du jour appelle la discussion : 1° De l'interpellation de M. Paschal Groussot sur les préparatifs de mobilisation de l'escadre de la Méditerranée à politique extérieure.

M. Hanotaux a fait connaître le sens général de ses déclarations.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

Conseil des Ministres

Paris, 26 mars. — Les ministres se sont réunis, ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Laval.

Le conseil s'est occupé des interpellations sur le politique extérieures inscrites à l'ordre du jour.

M. Hanotaux a fait connaître le sens général de ses déclarations.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

M. M. Millard, garde des sceaux, a fait connaître un mouvement judiciaire.

La Chambre

Séance du 26 mars 1938

DANS LES COULOIRS

La neige qui tombe depuis cette nuit et qui transforme les rues de Paris en un véritable lac de glace, a été l'objet de nombreuses allusions.

Il y avait relativement peu de monde en séance ce soir.

M. Hanotaux a fait connaître le sens général de ses déclarations.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

M. M. Millard, garde des sceaux, a fait connaître un mouvement judiciaire.

LES RESPONSABILITÉS DES ACCIDENTS

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi modifiant par le Sénat concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail.

Les articles sont adoptés.

M. le ministre du Commerce répond que des études sont déjà commencées et posséder activement.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

M. M. Millard, garde des sceaux, a fait connaître un mouvement judiciaire.

LES INTRAPRÉHENSIBLES

La politique extérieure du cabinet

L'ordre du jour appelle la discussion : 1° De l'interpellation de M. Paschal Groussot sur les préparatifs de mobilisation de l'escadre de la Méditerranée à politique extérieure.

M. Hanotaux a fait connaître le sens général de ses déclarations.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

Conseil des Ministres

Paris, 26 mars. — Les ministres se sont réunis, ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Laval.

Le conseil s'est occupé des interpellations sur le politique extérieures inscrites à l'ordre du jour.

M. Hanotaux a fait connaître le sens général de ses déclarations.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

M. M. Millard, garde des sceaux, a fait connaître un mouvement judiciaire.

La Chambre

Séance du 26 mars 1938

DANS LES COULOIRS

La neige qui tombe depuis cette nuit et qui transforme les rues de Paris en un véritable lac de glace, a été l'objet de nombreuses allusions.

Il y avait relativement peu de monde en séance ce soir.

M. Hanotaux a fait connaître le sens général de ses déclarations.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

M. M. Millard, garde des sceaux, a fait connaître un mouvement judiciaire.

LES RESPONSABILITÉS DES ACCIDENTS

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi modifiant par le Sénat concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail.

Les articles sont adoptés.

M. le ministre du Commerce répond que des études sont déjà commencées et posséder activement.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

M. M. Millard, garde des sceaux, a fait connaître un mouvement judiciaire.

LES INTRAPRÉHENSIBLES

La politique extérieure du cabinet

L'ordre du jour appelle la discussion : 1° De l'interpellation de M. Paschal Groussot sur les préparatifs de mobilisation de l'escadre de la Méditerranée à politique extérieure.

M. Hanotaux a fait connaître le sens général de ses déclarations.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

Conseil des Ministres

Paris, 26 mars. — Les ministres se sont réunis, ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Laval.

Le conseil s'est occupé des interpellations sur le politique extérieures inscrites à l'ordre du jour.

M. Hanotaux a fait connaître le sens général de ses déclarations.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

M. M. Millard, garde des sceaux, a fait connaître un mouvement judiciaire.

La Chambre

Séance du 26 mars 1938

DANS LES COULOIRS

La neige qui tombe depuis cette nuit et qui transforme les rues de Paris en un véritable lac de glace, a été l'objet de nombreuses allusions.

Il y avait relativement peu de monde en séance ce soir.

M. Hanotaux a fait connaître le sens général de ses déclarations.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

M. M. Millard, garde des sceaux, a fait connaître un mouvement judiciaire.

LES RESPONSABILITÉS DES ACCIDENTS

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi modifiant par le Sénat concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail.

Les articles sont adoptés.

M. le ministre du Commerce répond que des études sont déjà commencées et posséder activement.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

M. M. Millard, garde des sceaux, a fait connaître un mouvement judiciaire.

LES INTRAPRÉHENSIBLES

La politique extérieure du cabinet

L'ordre du jour appelle la discussion : 1° De l'interpellation de M. Paschal Groussot sur les préparatifs de mobilisation de l'escadre de la Méditerranée à politique extérieure.

M. Hanotaux a fait connaître le sens général de ses déclarations.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

Conseil des Ministres

Paris, 26 mars. — Les ministres se sont réunis, ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Laval.

Le conseil s'est occupé des interpellations sur le politique extérieures inscrites à l'ordre du jour.

M. Hanotaux a fait connaître le sens général de ses déclarations.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

M. M. Millard, garde des sceaux, a fait connaître un mouvement judiciaire.

La Chambre

Séance du 26 mars 1938

DANS LES COULOIRS

La neige qui tombe depuis cette nuit et qui transforme les rues de Paris en un véritable lac de glace, a été l'objet de nombreuses allusions.

Il y avait relativement peu de monde en séance ce soir.

M. Hanotaux a fait connaître le sens général de ses déclarations.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

M. M. Millard, garde des sceaux, a fait connaître un mouvement judiciaire.

LES RESPONSABILITÉS DES ACCIDENTS

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi modifiant par le Sénat concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail.

Les articles sont adoptés.

M. le ministre du Commerce répond que des études sont déjà commencées et posséder activement.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

M. M. Millard, garde des sceaux, a fait connaître un mouvement judiciaire.

LES INTRAPRÉHENSIBLES

La politique extérieure du cabinet

L'ordre du jour appelle la discussion : 1° De l'interpellation de M. Paschal Groussot sur les préparatifs de mobilisation de l'escadre de la Méditerranée à politique extérieure.

M. Hanotaux a fait connaître le sens général de ses déclarations.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

Conseil des Ministres

Paris, 26 mars. — Les ministres se sont réunis, ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Laval.

Le conseil s'est occupé des interpellations sur le politique extérieures inscrites à l'ordre du jour.

M. Hanotaux a fait connaître le sens général de ses déclarations.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

M. M. Millard, garde des sceaux, a fait connaître un mouvement judiciaire.

La Chambre

Séance du 26 mars 1938

DANS LES COULOIRS

La neige qui tombe depuis cette nuit et qui transforme les rues de Paris en un véritable lac de glace, a été l'objet de nombreuses allusions.

Il y avait relativement peu de monde en séance ce soir.

M. Hanotaux a fait connaître le sens général de ses déclarations.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.

M. M. Millard, garde des sceaux, a fait connaître un mouvement judiciaire.

LES RESPONSABILITÉS DES ACCIDENTS

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi modifiant par le Sénat concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail.

Les articles sont adoptés.

M. le ministre du Commerce répond que des études sont déjà commencées et posséder activement.

Le conseil a également arrêté ses résolutions sur diverses autres questions d'ordre politique et notamment sur les relatives aux candidatures multiples tout le ministre de l'Intérieur combattra l'abrogation.

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont rendu compte des incidents qui se sont produits en Algérie.